



MAIRIE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un juin à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 14/06 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

PRESENTS : Mme M J. RUSKONE — M.D. DUFAU - - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT- Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- Mme C. GUILLET- M. C. VIGNEAU- M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE - M.T. DEVERT- Mme E. TROUILLET- M.S.GILBERT, M. Sébastien LABAT, M. François PEHAU

Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaires de séance.

Absent : M. J. WATIER donne procuration à M.Gérard NAPIAS et Mme I. LESBATS donne procuration à Mme M.José RUSKONÉ

Membres en exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 2

OBJET : Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur le budget de la commune

M. le Maire expose au Conseil municipal que le service de Gestion Comptable de Dax, transmet la liste de non-valeur des titres, cote ou produits devenus irrécouvrables du fait de recherches infructueuses.

Sur proposition de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte l'admission en non-valeur des titres de recettes sur le compte 6541 pour un montant de 742,65€ tel que détaillé dans la liste jointe en annexe.
- Précise que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire.

Gérard NAPIAS



La secrétaire de séance

Sabine CHAMPILOU